



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Me Marie-Pier Pharand, qu'une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 17 janvier à 19h00.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

- Ouverture et vérification du quorum;
- Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du budget pour l'exercice financier 2018;
- Programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2018-2019-2020;
- Période de questions spécifiques à l'ordre du jour;
- Levée de la séance.

DONNÉ à Val-David, ce 8^e jour de janvier deux mille dix-huit.

La directrice des affaires juridiques et greffière,

Marie-Pier Pharand
Avocate